

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : l'renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 12-déc.-2019 Date de révision 5-Jan-2023 Numéro de révision 3

# 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit Hydrochloric Acid

Autres movens d'identification

Code(s) du produit PN000790; PN002244

N° ID/ONU UN1789

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

<u>d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Réactif de laboratoire

À usage professionnel seulement

**Restrictions d'utilisation** Aucun renseignement disponible.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

# Adresse du fournisseur

Associates of Cape Cod, Inc. 124 Bernard E. Saint Jean Drive East Falmouth, MA 02536-4445 508 540 3444

#### Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence No de téléphone de Chemtel :+1-360-256-7365 (International) ou +1-800-704-9215

(Amérique du Nord)

# 2. Identification des dangers

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

# Éléments d'étiquetage

### **Danger**

### Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



### Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette).

### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Ingestion

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

# Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

### Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

### **Substance**

Non applicable.

### <u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids	vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Acide hydrochlorique	7647-01-0	1-1.5	LCRMD) -	-

# 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au Conseils généraux

médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir

> immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème

pulmonaire retardé peut se produire. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

> pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un

médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettover la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne

jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection

premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend individuelle pour les intervenants endes mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Porter des vêtements de

protection individuelle (voir la section 8).

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Sensation de brûlure.

# Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage

d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations

spumeuses et d'une tension différentielle élevée.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à Agents extincteurs appropriés

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Aucun.

électrostatique

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Attention! Matière corrosive. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre

le vent par rapport aux, déversements/fuites.

**Autres renseignements** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

# Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés.

# 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de

l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des

autres matières.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV		OSH	A PEL		NIOSH
Acide hydrochlorique 7647-01-0	Ceiling: 2 ppm		(vacated) Ce Ceiling	eiling: 5 ppm eiling: 7 mg/m³ g: 5 ppm 7 mg/m³		IDLH: 50 ppm Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Alberta	Colomb	ie-Britannique	Ontario		Québec
Acide hydrochlorique 7647-01-0	Ceiling: 2 ppm Ceiling: 3 mg/m <sup>3</sup>	Ceil	ing: 2 ppm	CEV: 2 ppi	m	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7.5 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Date de révision: 5-Jan-2023 **Hydrochloric Acid** 

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant Protection de la peau et du corps

aux produits chimiques.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

Aucun connu

# 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** 

État physique Liquide Couleur Incolore

Odeur Aucun renseignement disponible Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

рΗ 0.8 - 1.2Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition / intervalle Aucune donnée disponible Aucun connu

d'ébullition

Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun connu Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun connu Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun connu Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu Densité relative Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans l'eau Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun connu Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun connu Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Aucun connu Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucun connu Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun connu Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun connu

### Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible. Point de ramollissement Aucun renseignement disponible

\_\_\_\_\_

Masse moléculaireAucun renseignement disponibleTeneur en COV (%)Aucun renseignement disponibleMasse volumique du liquideAucun renseignement disponibleMasse volumique apparenteAucun renseignement disponible

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

Matières incompatibles Acides. Bases. Agent oxydant.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

# 11. Données toxicologiques

# Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

**Inhalation**Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème

pulmonaire peut être mortel.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des brûlures. (sur la base des composants). Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut

causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Corrosif. (sur la base des composants). Provoque des brûlures.

**Ingestion** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas

d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité Aucun renseignement disponible

\_\_\_\_\_\_

# Renseignements sur les composants

	Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
	Acide hydrochlorique	238 - 277 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h
L				

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des

brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Risque de lésions

oculaires graves. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Acide hydrochlorique	-	Group 3	-	X
7647-01-0				

# Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée**Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

# 13. Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

\_\_\_\_

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

# 14. Informations relatives au transport

<u>DOT</u>

N° ID/ONU UN1789

Nom officiel d'expédition ACIDE CHLORHYDRIQUE

Classe de danger 8
Groupe d'emballage || |

**Dispositions particulières** A3, B3, B15, IB2, N41, T8, TP2

**Désignation** UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II

Numéro du guide des mesures 15

d'urgence

**TMD** 

N° ID/ONU UN1789

Nom officiel d'expédition ACIDE CHLORHYDRIQUE

Classe de danger 8
Groupe d'emballage ||

**Désignation** UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II

<u>MEX</u>

N° ID/ONU UN1789

Nom officiel d'expédition ACIDE CHLORHYDRIQUE

Classe de danger 8
Groupe d'emballage |

**Désignation** UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II

**IATA** 

Numéro ONU UN1789

Désignation officielle de ACIDE CHLORHYDRIQUE

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 8

au transport

Groupe d'emballage II
Code ERG 8L
Dispositions particulières A3, A803

Désignation UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II

IMDG

Numéro ONU UN1789

Désignation officielle de ACIDE CHLORHYDRIQUE

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 8 au transport
Groupe d'emballage ||

EmS-N° F-A, S-B

**Désignation** UN1789, ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II

# 15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

\_\_\_\_\_

### La Convention de Rotterdam Non applicable

### **Inventaires internationaux**

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Règlements fédéraux aux États-Unis

### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Acide hydrochlorique - 7647-01-0	1.0

### SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants	CWA - Substances
	déclarer		prioritaires	dangereuses
Acide hydrochlorique 7647-01-0	5000 lb	-	-	Х

# **CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Acide hydrochlorique	5000 lb	5000 lb	RQ 5000 lb final RQ
7647-01-0			RQ 2270 kg final RQ

### États-Unis - Réglementations des

États

### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

### États-Unis - Réglementations des États

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acide hydrochlorique	X	X	X
7647-01-0			

### Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

pesticides de l'EPA

Non applicable

# 16. Autres informations

Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et NFPA

chimiques -

HMIS Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0 **Protection individuelle** Dangers physiques 0

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL (Limite d'exposition de courte durée) **TWA** STEL

Valeur plafond Valeur limite maximale Désignation de la peau

### Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 12-déc.-2019

Date de révision 5-Jan-2023

Note de révision 3

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique